

Montreuil, le 22 janvier 2024

Chantier OPA engagé par le ministère



**Faisons de l'agenda social
celui des OPA !**

Les agendas sociaux du ministère se succèdent et se ressemblent. **Et au final, le ministère n'avance pas !**

Rappelons les pistes ouvertes par le ministère ces dernières années : **la « modernisation » du statut, la fonctionnarisation et enfin l'intégration dans une filière technique de contractuels de droit commun.**

Où en serions-nous sans les actions menées par le SNOPA CGT avec les OPA sur ce dossier technique ?

- ✓ Nous n'aurions pas obtenu une nouvelle grille de classification reprenant en partie les exigences que nous portons.
- ✓ Nous n'aurions pas obtenu des mesures salariales, qui ne valent pas solde de tout compte, reconnaissant nos qualifications et nos missions techniques.
- ✓ Nous n'aurions pas obtenu une modernisation partielle de notre décret statutaire sans notre expertise et nos connaissances en la matière.
- ✓ Nous n'aurions pas rétabli des droits et obligations réglementaires pour les OPA en litiges avec leur employeur, dans divers domaines (dossier retraite, régularisation de primes, congés maladie...).

Le nouvel agenda social 2023-2025 réinscrit le sujet des OPA avec 2 chantiers possibles : Finalisation de la rénovation statutaire et intégration des OPA dans le corps des fonctionnaires.

Le SNOPA CGT n'exclut aucune piste de travail et continuera de porter des propositions d'avenir pour les OPA, à savoir :

- **Une modernisation complète de notre décret statutaire** comprenant notamment de nouvelles grilles salariales, une nouvelle grille de classifications, la suppression de l'abattement de zone, de nouvelles règles régissant le congé maladie, la mise en conformité du décret et arrêté retraite, ...
- **Une intégration des OPA dans les corps de fonctionnaires** dans une démarche similaire à celle des OPA transférés au sein des collectivités territoriales au travers de loi « Fonction Publique » portée par le gouvernement au premier trimestre 2024.

Dans le cadre des négociations à venir, afin d'obtenir un projet au plus proche de nos revendications, il est évident que nous devons compter sur votre soutien et votre détermination comme vous avez pu le faire par le passé.

Les résultats aux élections professionnelles ont fait du SNOPA CGT la première organisation syndicale chez les OPA.

Le SNOPA CGT est de fait un acteur incontournable dans le cadre de ces négociations. Elles ont par ailleurs commencé via la mise en place de réunions techniques sur différentes thématiques avec le Ministère de la transition écologique.

Également, le SNOPA CGT, avec l'appui de groupes parlementaires, sollicite le Premier Ministre et le Ministre de la Transition écologique pour faire du sujet des OPA une priorité.

Alors ne nous y trompons pas, si le dossier avance, ce n'est bien, que par l'action et la mobilisation du SNOPA CGT avec les OPA.

Dès aujourd'hui, créons le rapport de force tous ensemble et préparons les luttes.

Le SNOPA CGT vous invite à participer, nombreuses et nombreux à nos assemblées générales et heures mensuelles d'informations dans vos services.

N'hésitez pas à vous rapprocher de nos militants OPA CGT locaux pour échanger, débattre et construire le futur des OPA.